« Le gouvernement fédéral ignore la ruralité »

René Collin (CDH) y tient dur comme fer. La ruralité doit être un enjeu important en Belgique. Le ministre wallon regrette le manque d'engagement du fédéral sur le sujet. *« Dans les 230 pages du programme gouvernemental, le mot "ruralité" est complètement absent ! Ce n'est pas anodin. Ce gouvernement est dominé par les Flamands, son programme convient à la Flandre qui n'a pas ces problèmes liés à la ruralité »*, estime le ministre. Et de citer toute une série de réformes entreprises par la suédoise qui touchent directement les zones rurales : la réduction des horaires des bureaux de poste, la suppression de certaines justices de paix, les décisions stratégiques à la SNCB qui desservent les petites communes rurales...

Pour l'humaniste, *« la logique actuelle tue le service public. A un moment, il faut arrêter l'hémorragie. Ça va trop loin »*. A son niveau, le ministre veut agir. L'exécutif wallon va donc débloquer 13 millions d'euros pour des investissements de proximité dans les zones rurales de la Wallonie. Cet argent permettra de financer de nombreux projets : des maisons médicales, des maisons de village, renforcer l'attraction touristique... ■

▶ P. 6 NOS INFORMATIONS

Treize millions de plus pour la ruralité

WALLONIE Les campagnes moissonnent les subsides débloqués par la Région

▶ Le programme de développement rural a inspiré les porteurs de projets de proximité.
▶ Tourisme, citoyenneté et économie seront soutenus loin des villes aussi.

René Collin et l'exécutif wallon vont annoncer le déblocage de 13 millions pour des investissements de proximité dans les zones les plus vertes. EE MAJOR

Qui a dit que le gouvernement wallon se souciait peu du monde rural ? Ce jeudi, l'exécutif annoncera le déblocage de 13 millions d'euros pour des investissements de proximité dans les zones les plus vertes du sud du pays. Au total, avec l'ensemble des interventions (Europe, pouvoirs locaux), ce sont pas moins de 20 millions qui serviront à équiper et à dynamiser les territoires les plus excentrés et les moins urbanisés de la Wallonie.

C'est l'occasion de rappeler que depuis une trentaine d'années déjà, la Région a mis en place une politique de développement rural. Celle-ci s'appuie notamment sur les pouvoirs locaux à travers les plans communaux de développement rural adoptés par 135 des 262 entités wallonnes. Un maillage qui a permis jusqu'à présent de financer près de 800 projets de proximité pour un montant total de 200 millions d'euros : maisons rurales, voies lentes, logement, espaces publics ... En 2015, 13 millions d'euros ont été investis pour 56 projets dans le cadre de ces plans communaux. L'enveloppe a été portée à 14 millions en 2016.

Les investissements annoncés cette semaine par René Collin s'inscrivent dans un autre contexte, celui du programme wallon de développement rural et de l'agenda rural de la Commission européenne pour les années 2011 à 2020. Un colosse : 651 millions d'euros en six ans, répartis entre la Wallonie (390 millions) et l'Europe (261 millions).

L'essentiel de ces moyens (75 %) vient en soutien aux agriculteurs. Mais à l'été 2015, lorsque la Commission européenne a donné son feu vert au programme régional de développement rural, le gouvernement a lancé un appel à projets pour moderniser la Wallonie des champs et des villages. D'autres sollicitations des acteurs de terrain sont prévues jusqu'en fin de législature.

Les projets retenus raflissent large. Le versant consacré aux petites infrastructures de santé (maisons médicales) doit être finalisé avec le ministre de la Santé, Maxime Prévot (CDH). Par contre, le dossier est définitivement bouclé pour les investissements fonctionnels dans les villages : 11 dossiers sur 25 ont été retenus et bénéficieront d'une enveloppe globale de 8,3 millions, dont une part régionale de 1 millions. Il est question pour l'essentiel de maisons de village à créer ou à aménager à Sandrin, Florifoux, Herbeumont ou Hastière, entre autres.

Outre 373.000 euros consacrés à la restauration de sites naturels, 6,3 millions, dont 2,5 de part wallonne, iront à des projets à caractère touristique, du côté de la Botte du Hainaut, de la Famenne, de la vallée de la Sûre ou de manière plus transversale, à l'association des plus beaux villages de Wallonie et à l'opération « Eglises ouvertes ».

Les projets retenus raflissent large : maisons médicales, maisons de villages, tourisme...

Le dernier axe de cette distribution de subsides : plus de 6 millions seront aurifères aux Groupes d'action locale, ces GAL qui associent des partenaires publics (communes) et privés pour assurer le développement d'un territoire rural. Le nombre de ces réseaux structurants passe cette semaine de 13 à 20 pour un budget global de 33,5 millions en six ans. Ardenne, Vesdre, Burdinale ou Gaume sont concernés, notamment. ■

EFJC DEFFET et MICHEL DE MUELENAERE

LES CHIFFRES

80 %

La Wallonie est d'abord une région rurale : les espaces qui peuvent se revendiquer de la « ruralité » composent en effet 80 % de son territoire et concentrent 40 % de sa population. Sur les 262 communes que compte le sud du pays, 229 entités sont classées en communes rurales ou semi-rurales. Une commune est dite rurale si plus de 85 % de sa surface est composée de territoires ruraux et semi-rurale s'il en va de même pour une proportion allant de 60 et 85 % de sa superficie.

150

Un territoire rural se définit par moins de 150 habitants par kilomètre carré et 80 % de la surface voués aux espaces ruraux. A peine 135 communes se sont engagées sur la voie d'un plan communal de développement rural. Un engagement qui permet d'espérer un taux de subsidiation jusqu'à 80 % pour les projets locaux.

E.D. ET M.D.M.

fédéral « Le gouvernement ignore le rural »

ENTRETIEN

La ruralité est-elle menacée ?

Elle peut parfois passer au second plan. Un député MR a récemment accusé le gouvernement wallon d'oublier la ruralité. Il reprochait à Paul Magnette de ne pas avoir utilisé le mot dans un de ses discours. C'est vrai, le mot n'y figurait pas. Mais je dois dire au contraire que ce gouvernement protège et respecte la ruralité et ce n'est pas une formule. Prenons l'exemple de l'agriculture : le gouvernement a plusieurs fois mobilisé de l'argent pour soutenir le secteur laitier.

C'est la seule région en Europe qui a ajouté un complément d'aide équivalent au soutien européen. En l'occurrence de 4,815 millions d'euros. Autre exemple : nous accordons une forte attention au maintien des services publics sur l'ensemble du territoire. Ainsi, les TEC n'ont pas fermé une seule ligne !

Tout le monde partage-t-il cette position ?

Cette préoccupation n'est malheureusement pas présente aux autres niveaux de pouvoir. Au niveau européen, nous plaidons pour un agenda rural « post-2020 », voire pour un Livre Blanc. La politique européenne de cohésion territoriale est "hémiplégique" et exclusive : elle se concentre sur le seul développement des métropoles et des zones urbaines. Les ruraux doivent constamment veiller à être correctement représentés au niveau européen.

Le fédéral en Belgique ?

Un exemple tout récent : à partir du 5 septembre, la Poste va réduire les horaires d'ouverture dans 179 bureaux. Comme par hasard, aucun bureau se situant en ville n'est concerné. Après avoir réduit les heures d'ouverture, il va arriver un jour où l'on va supprimer les bureaux. Idem pour la réforme de la justice de paix. Un exemple : on a récemment supprimé le siège de Barvaux-sur-Ourthe. Désormais, un justiciable qui est convoqué chez le juge de paix devra faire 20 km pour se rendre à Marche. Inutile de dire que certains n'iront pas au tribunal...

La proximité est un caractère essentiel des services publics. Dans les 230 pages du programme du gouvernement fédéral, le mot ruralité est complètement absent ! Ce n'est pas anodin. Ce gouvernement est dominé par les Flamands, son programme convient à la Flandre qui n'a pas ces problèmes liés à la ruralité. C'est à la composante francophone du gouvernement de prendre cette question en considération. Elle n'en fait rien

Tous les pays qui ont des zones rurales sont confrontés au même problème. N'est-il pas normal de vouloir limiter les coûts en réduisant les services les moins utilisés ou fréquentés ?

Si l'on réduit la voilure, il faut

« Pas une seule fois le mot "ruralité" dans le programme du gouvernement fédéral »

qu'on le fasse de manière équilibrée. Pas au détriment des zones rurales. Je vous rappelle que le contrat de gestion de la Poste stipule que celle-ci doit rester un service public. La ruralité, c'est un combat de tous les jours. La logique actuelle tue le service public. A un moment, il faut arrêter l'hémorragie. Ça va trop loin.

Si on n'avait pas fait d'effort, il y a longtemps qu'on aurait cessé la distribution des journaux le samedi. Prenez l'augmentation des actes sur le diesel : cela a beaucoup plus d'impact sur les habitants des zones rurales.

Comment faire autrement ?

Il faut un traitement équitable des populations. Ce n'est pas un jeu politique.

Quel est le principal handicap des zones rurales ?

La mobilité. Elle handicape la police de l'emploi, de la formation, de la santé, le tourisme...

François Bellot, le ministre de la Mobilité, bourgmestre de Rochefort, est un rural...

Je le connais bien, il est à l'écoute. Je le respecte. Mais les décisions dans ce domaine sont celles du gouvernement. Et le point flamand à la SNCB est colossal. ■

Propos recueillis par E.D. et M. d. M.

Le Soir 14/07/2016 p1 & 6
Ruralité